

Le REFLET Municipal



Municipalité de
Saint-Adelphe

Saint-Adelphe
581-577-1111
UNE VAGUE D'ÉNERGIE!

COORDONNÉES

150, rue Baillargeon
Saint-Adelphe, Qc G0X 2G0

HEURES D'OUVERTURE

PÉRIODE ESTIVALE

(À COMPTER DU 6 JUIN)

Lundi au Jeudi
8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30
Vendredi
8h00 à 12h00

☎ 418-322-5721

☎ 418-322-5434

🌐 www.st-adelphe.qc.ca

✉ st-adelphe@regionmekinac.com

📘 Municipalité de Saint-Adelphe

📺 Municipalité Saint-Adelphe

Dépôt légal mai 2025 - 445-parution
Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
Tirage mensuel de 545 copies

Mai
2025

Mot du Maire

Chère concitoyenne, Cher concitoyen

GALA DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE MÉKINAC (CAB)

Le 1^{er} mai dernier avait lieu le Gala du centre d'action bénévole Mékinac sous le thème « *En route vers le bénévolat* » afin de rendre hommage et de remercier les bénévoles qui œuvrent sur le territoire de Mékinac. En nomination pour notre municipalité, Madame Carmen Gagnon.

Nous souhaitons rendre un hommage particulier à Madame Carmen Gagnon pour son implication assidue auprès de l'église paroissiale de Saint-Adelphe ainsi que son dévouement dédié auprès des citoyens à de l'accompagnement pour la prise de rendez-vous.

Grâce à son engagement constant, Madame Carmen Gagnon contribue à illuminer le quotidien de ceux qui en ont besoin et est vraiment une source d'inspiration pour nous tous. Que ce soit par son accompagnement attentif lors des rendez-vous depuis près de 20 ans ou son soutien à notre église paroissiale lors des cérémonies et les initiatives communautaires, elle a su démontrer un véritable esprit de solidarité, une source d'inspiration et de don de soi.

Carmen incarne véritablement l'altruisme, la bienveillance et le dévouement.



Crédit photo : CAB Mékinac

Au nom de la municipalité de Saint-Adelphe, en mon nom personnel et de la population Adelpienne, Carmen, nous tenons à t'exprimer notre profonde gratitude pour toutes tes implications bénévoles. Ta générosité de cœur et ton dévouement sont des trésors pour notre population.

Grand merci d'être une lumière et un modèle pour nous tous!

BRAVO ET FÉLICITATIONS!

Paul Labranche
Le maire, Paul Labranche



AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLUTIONS DE MAI 2025

- ◆ Remboursement ou crédit de taxes à la suite de l'émission de certificats de l'évaluateur pour un montant total de 1923\$.
- ◆ Modification des heures de bureau des employés municipaux sur une certaine période pendant la période estivale;
- ◆ Fermeture des bureaux municipaux pour les vacances des employés du lundi 28 juillet au vendredi, 1^{er} août inclusivement;
- ◆ Acceptation du rapport annuel de schéma de couverture de risque en sécurité incendie;
- ◆ Acceptation de la soumission de M. Jean Rousseau pour la tonte de terrains municipaux et l'arrosage des fleurs et aménagements floraux, total pour trois ans de 36 546\$.
- ◆ Entériner l'autorisation à l'adjointe à la direction pour faire une demande de financement auprès de l'URLSM pour le camp de jour;
- ◆ Modification des contrats de travail des employés municipaux.
- ◆ Adoption du Règlement numéro 2025-340 instaurant un programme de crédit de taxes foncières visant à favoriser la construction de nouveaux bâtiments servant à des fins résidentielles et abrogeant le Règlement numéro 2012-278;
- ◆ Adoption du Règlement numéro 2025-341 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux;
- ◆ Adoption du Règlement numéro 2025-342 instituant un programme d'aide financière pour favoriser l'ajout de logements locatifs résidentiels;
- ◆ Autorisation à la Directrice générale pour signer l'entente entre la Municipalité de Saint-Adelphe et TESMauricie H2 inc.;
- ◆ Autorisation au Maire et à la Directrice générale pour signer le bilan final du flux de trésorerie pour l'aide financière accordée en vertu du programme Destination durable et action concertée (DDAC) dans le cadre du projet du parc riverain;
- ◆ Autorisation à Monsieur Samuel Giroux, inspecteur en bâtiments et opérateur en traitement des eaux à signer tous documents en lien avec le groupe Akifer;
- ◆ Félicitations à Monsieur François-Philippe Champagne pour sa réélection;
- ◆ Fermeture d'un tronçon de la rue industrielle le 15 mai pour un cross-country organisé par l'école Alternative de Mékinac.

CORRESPONDANCE DU MOIS

- Sécurité publique : Rappel de l'importance de se préparer en prévention de la période des incendies de forêts et sécurité incendie – Nouvelles orientations en matière de sécurité incendie ;
- Bureau d'audience publique sur l'environnement du Québec : Infolettre – De l'avis à la décision et vous écouter une priorité ;
- Hydro-Québec : Travaux de maintenance – Changement des isolateurs dans le secteur de la Capitale-Nationale, Champlain et de la Mauricie et communiqué sur le projet d'Axe Vallée-du-Saint-Laurent ;
- SAMBBA : Commande d'arbustes pour bonifier la bande riveraine ;
- École Alternative de Mékinac : Demande de fermeture d'un tronçon de la rue Industrielle le 15 mai prochain pour un cross-country ;
- Chambre de commerce de Mékinac : Ouverture de la période de mise en candidature gala reconnaissance 2025 ;
- Madame Cathy Bourbeau et Monsieur Guy Douville : Demande de marquage de stationnement sur la rue du Moulin ;
- Monsieur Jean-Luc Dion : Éoliennes : inefficaces et ruineuses.



SÉANCE DU CONSEIL



Lundi, 2 juin 2025 à 20h à la salle communautaire de l'Hôtel de ville

Lundi, 7 juillet 2025 à 20h à la salle communautaire de l'Hôtel de ville

Les séances sont disponibles sur YouTube . Il vous suffit d'inscrire Municipalité Saint-Adelpe dans la recherche

PROCHAINES COLLECTES DE JUIN 2025

Recyclage et compostage	12 et 26	 	Déchets et compostage	19	 
Compostage	5				

PROCHAINES COLLECTES DE JUILLET 2025

Recyclage et compostage	10 et 24	 	Déchets et compostage	17	 
Compostage	3 et 31				

Le calendrier des collectes est disponible en tout temps sur le site internet de la Municipalité
Page d'accueil, la pastille de couleur verte

RAPPEL CONCERNANT LES COLLECTES

(COMPOST, RECYCLAGE ET DÉCHETS)



- ↪ AUCUNE MATIÈRE À CÔTÉ DU BAC, NI SUR LES COUVERCLES
- ↪ LES COUVERCLES DOIVENT ÊTRE FERMÉS ET DÉGAGÉS
- ↪ VOUS DEVEZ LAISSER UN ESPACE D'AU MOINS 2 PIEDS OU BIEN D'UNE LARGEUR DE BAC ENTRE VOS DIFFÉRENTS BACS
- ↪ ORIENTEZ BIEN VOS BACS : LES ROUES DOIVENT ÊTRE ORIENTÉES VERS VOTRE RÉSIDENCE
- ↪ VOS BACS DOIVENT ÊTRE ALIGNÉS EN BORDURE DE RUE

→ Si ces consignes ne sont pas respectées, vos bacs ne seront pas collectés ←

Bibliothèque

Horaire vacances



Cette année, la bibliothèque sera fermée du 23 juin au 4 juillet pour les fêtes du Québec et du Canada.

En juillet : Ouvert les mercredis soir de 18h à 20h

En août : **Fermée**

De retour mardi, le 9 septembre avec l'horaire régulier.

Bonnes vacances!

Nouveautés

James Patterson - 21^e anniversaire
 John Grisham - Les garçons de Biloxi
 Ruth Ware - Dans l'ombre d'April
 Freida McFadden - La femme de ménage T1, 2 et 3
 Et plusieurs autres...



Nouveautés jeunes

La cabane magique T1, 2, 3 et 4
 Plusieurs romans de séries variées





SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX



Les employés municipaux doivent exécuter à l'occasion des travaux publics sur les rues du périmètre urbain et sur les chemins municipaux tels que: réparations de chemins, travaux de rapiéçage d'asphalte, vidange des regards d'égout, nettoyage du réseau, etc.

Pour assurer leur sécurité, il est demandé aux conducteurs de véhicule de respecter un corridor de sécurité en ralentissant et en laissant une distance raisonnable entre leur véhicule et le travailleur municipal et ce, en s'assurant de pouvoir le faire sans danger.

Au besoin, immobilisez votre véhicule pour ne pas mettre en péril la vie ou la sécurité des employés municipaux.

☺ Merci de respecter ceux qui travaillent pour vous ☺

Permis de brûlage



Rappel des règles pour effectuer un brûlage selon la réglementation municipale.

- **Toujours demander un permis à la Régie des incendies pour effectuer un brûlage 418 365-1866.**
- Faire brûler en petite quantité à la fois avec une surveillance continue.
- Type de combustible : Il est interdit d'utiliser un accélérateur et seul le bois non verni, non peint et non traité est accepté, matières ligneuses (bois, foin, branches et autres).
- S'il y a des vents violents de plus de 20 kilomètres/heure, veuillez éteindre le feu et faire une nouvelle demande.
- Posséder sur les lieux l'équipement nécessaire (pelles, extincteurs, boyaux d'arrosage).
- Lorsque l'indice d'inflammabilité de la société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) est supérieur à «élevé» pour la région, le brûlage est interdit.

Les dépenses d'extinction reliées à un incendie déclaré à l'occasion d'un brûlage sont entièrement à la charge de la personne qui exécutait le brûlage. Le non-respect de ces règles peut aussi entraîner l'émission de constat d'infraction.



CONGÉS FÉRIÉS À VENIR

Prendre note que les bureaux municipaux seront **fermés**

MARDI LE 24 JUIN : Fête Nationale

LUNDI LE 30 JUIN : Fête du Canada

♥ BONNE Fête des Pères ♥

Dimanche
15 juin

RÉGIE DES INCENDIES DU CENTRE-MÉKINAC

Tu as envie de relever des nouveaux défis ?

Tu aimerais t'impliquer dans ta communauté ?

DEVIENS POMPIER À TEMPS PARTIEL !

N'hésites pas à poser ta candidature dès maintenant !



Pour des informations:

418 365-1866 - info@incendiemekinac.com



L'office municipal d'habitation de Mékinac a présentement quelques logements de disponible.

Si vous désirez faire une demande pour obtenir un logement ou si vous avez des questions au niveau de votre admissibilité, veuillez communiquer au 418-289-4033.

Journée des familles de Mékinac

Samedi 14 JUIN 2025
10 H 00 À 16 H 00

Grandes estrades du Festival Western de St-Tite L'ENTRÉE EST AU STATIONNEMENT DU 581 RUE ST-PAUL ST-TITE, G0X 3H0

ENTRÉE GRATUITE

KIOSQUES ANIMÉS PAR LES ORGANISMES, MUNICIPALITÉS, PETITS ET GRANDS ENTREPRENEURS DU TERRITOIRE

- STRUCTURES GONFLABLES
- MAQUILLAGES
- MASCOTTES
- INITIATION À LA DANSE COUNTRY
- RALLYE AVEC HANDICAPES
- RÉALITÉ VIRTUELLE
- PHOTOBOOTH
- SERVICES D'URGENCES
- ET PLUSIEURS SURPRISES!

CASSE-CROÛTE SUR PLACE OU APPORTE TON LUNCH

Organisée par le Comité de la journée des familles de Mékinac 2025
En collaboration avec la Ville de St-Tite